Clé de Voûte

N° 29 — Avril 2001

HISTOIRE:
Quels sont les pigeons de l'affaire? p. 2

ASSEMBLEE GENERALE:
Vendredi 11 mai 2001
Une année hors les murs p. 4

ANIMATION:
Le Klap'yote théatre continu p. 4

Parmi les changements que nous a apporté ce nouveau millénaire, les résultats de l'analyse dendrochronologique (datation par l'analyse des cernes de bois) ne manqueront pas d'intéresser tous ceux que l'histoire du château de Bon Repos passionne.

Le laboratoire "Archéolabs" a effectué l'analyse d'une dizaine d'éléments de bois que nous avions extraits des murs du château et nous a rendu des résultats particulièrement surprenants.

En raison de la diversité des bois prélevés (morceaux d'échafaudage, poutre de plancher, entrait de charpente, planche de coffrage) et de leur positionnement dans le bâtiment, grand fut notre étonnement de découvrir que les dates d'abattage de ces bois étaient toutes comprises entre 1468 et 1471!

Si cette découverte rajeunit le château (une première étude dendrochronologique laissait espérer une datation du XIVe), elle donne par contre des indications précises sur le chantier de construction.

Trois ou quatre ans seulement auront, semble-t-il, été nécessaires pour construire un château qui a conservé une physionomie générale identique à travers quelques cinq siècles.

L'autre événement d'importance qui touche le château de Bon Repos est la mise en chantier prochaine des travaux de mise en sécurité du bâtiment. En effet, le château nécessitait des travaux de sécurisation afin de garantir des meilleures conditions d'accès pour les visiteurs.

La Mairie de Jarrie, propriétaire du bâtiment, a fait réaliser un projet de mise aux normes par un architecte spécialisé dans le Patrimoine, Jean Bovier-Lapierre, en concertation étroite avec notre Association .

Sécurisation des murs intérieurs et des voûtes des caves, installation d'un réseau d'éclairage de secours, aménagement d'une sortie de secours et reprise de la sortie depuis les caves sont les grands postes des travaux prévus.

Les consultations d'entreprises s'achèvent actuellement et les travaux devraient démarrer prochainement pour s'achever dans le courant de l'automne. Si cela ne permettra pas d'utiliser le château cette année, nul doute que le château sera prêt pour de nouveaux projets en 2002.

Nous nous devrons alors de développer encore plus fortement cette force associative qui a construit un "esprit Bon Repos".

Et cela n'est pas de l'histoire mais bien une réalité.!

Le président BRUNO VIROT

CHATEAU DE BON REPOS

PETITE PAGE D'HISTOIRE

QUELS SONT LES PIGEONS DE L' AFFAIRE ?

Extrait des archives de Bonrepos

A la fin du XVII° siècle, Bon Repos était habité par Thérèse Auberjon de Murinais, héritière du château, mariée à Claude de Jouffrey seigneur du Sappey et de Bonrepos;

Les de Jouffrey avaient aussi une maison à Grenoble, rue Neufve ou Grande Rue, où un voisin était du reste un personnage de Jarrie, le vibailli de Petitchet.

Cette maison, qu'ils habitaient l'hiver et quand ils n'étaient pas à Bonrepos, le seigneur de Jouffrey l'avait fait réparer en 1695 pour pouvoir sans doute mieux louer les appartements des étages. C'est un charpentier nommé Bonin qui fait ces travaux au dernier étage, le troisième. Il est peut-être de Jarrie où nombre de Bonin-Martinet furent chappuis (charpentiers).

Les travaux consistent à remettre des aix (des ais, c'est-à-dire des planches) en différents endroits : la galerie sur la cour, le galetas pour le diviser ; faire ou réparer des planchers, remettre des fenêtres et des portes, et autres travaux "*à faire en bon père de famille* " pour le prix de 21 livres, dont il fait payer le 4 octobre 7 livres 4 sols à l'établissement du prixfait , par monsieur Achard, bourgeois de Grenoble locataire de M.de Jouffrey depuis le 29 janvier 1695. Somme qui sera déduite de la location que Achard devra à noël. Le montant total des réparations avec le maçon et le serrurier arrivera à presque 68 livres.

Une description du mobilier étant dans l'un des appartements, loué celui-ci le 5 fevrier 1699, nous apprend que dans la petite chambre donnant sur le devant il y a " *une tapisserie de Bergame, à cinq pièces; dans la grande chambre une tenture de Flandres de sept pièces.* " On trouve aussi un lit en " *boys de noyer garny de sa housse a falballas de Cadix rouge avec le ciel de taffetas rouge et les crespines garnyes de frange de soye de mesme couleur* ". Des matelas, une couverture d'indienne, " *une table de boys blanc, une de noyer avec son tapis de drap vert doublé d'un treillis de mesme couleur, garny autour d'une frange de soye et aux quatre coins d'un bouquet de fleurs à tapisserie* ". On relève aussi dix chaises en noyer garnies de leur housse en Cadix rouge, trois chaises de tapisserie dont une seule a un dossier (en tapisserie ?) et dix sept autres chaises de noyer dont cinq avec des bras (accoudoirs), garnies de treillis vert.

C'est une locataire qui signe cet inventaire avec Claude de Jouffrey : madame Angélique Le Gras, veuve de M. de Sigoyer. Elle a dû se rendre compte qu'elle n'avait pas besoin de toutes ces chaises, car deux jours après le seigneur de Jouffrey reconnaît qu'elle a rendu dix neuf chaises et encore quatre le 9 février.

Le seigneur de Bonrepos aura bien des démélés avec son locataire du 3° étage, le sieur Achard, bourgeois de Grenoble, et surtout avec sa femme demoiselle Hélène Borcoen (?) de l'Isle, qui devait être d'un caractère quelque peu mal commode !

Dès juillet 1697 Claude de Jouffrey fait une requête à la cour de parlement contre le sieur Achard et la demoiselle sa femme. Cette requête est pleine de détails savoureux et amusants et voici les principaux passages d'une affaire qui concerne principalement des pigeons dans sa première partie:

" *...il luy a loué le troisième étage de sa maison, consistant en deux chambres sur le devant de la rue et trois sur le derrière, savoir une grande chambre regardant la basse-cour, un grand cabinet, une chambre entre deux, une cuisine avec ses aiguiers, et commodités...situés dans la basse-cour pour ne pas en avoir l'incommodité dans les autres chambres, il y a aussi compris dans son loyer une cave dans la basse-cour et un galetas au dessus de la chambre qui est sur le derrière de la maison ayant vue sur la basse-cour.* "

Il explique qu'il avait fait réparer et qu'il avait pensé que ses locataires seraient satisfaits : " *il avoit cru que le sieur Achard et la demoiselle sa femme auraient, par des honnêtetés qu'on a jamais refusé au maître de la maison, reconnu tous les soins qu'on avait pris pour les bien loger. Ils ont etés et continuent d'être si éloignés de ces sentiments a son égard et de son épouse, qu'ils ont premièrement étably un pigeonnier où ils ont mis des pigeons, dans un galetas compris dans leur loyer, au dessus de la chambre ayant vue sur la basse-cour. Ces sortes d'oizeaux qui sont domestiques causant une si grande puanteur, surtout le temps des chaleurs, par la quantité d'ordures qu'ils font sur les fenêtres de la chambre étant sur la basse-cour où les seigneur et dame couchent ordinairement pour l'incommodité du bruit de la rue, et dans laquelle ils reçoivent la compagnie (de leurs amis). Ces pigeons ont fait une si grande quantité d'ordures sur la galerie qui court le long des chambres étant sur la basse-cour et sur la fenêtre des dits seigneurs, qu'ils ont étés*

PETITE PAGE D'HISTOIRE (suite)

contraints pendant plus d'un mois de coucher dans les chambres étant au devant de la rue, dans la crainte qu'ils ont eu d'en recevoir de grandes incommodités et peut-être quelques fâcheuses maladies. "

Les domestiques aussi sont incommodés, mais les locataires n'ont prêté aucune attention aux plaintes qu'on leur faisait pendant plus de trois mois : " *Ils ont enfin enfermé leurs pigeons dans le pigeonnier, où ils ont fait un amas d'ordures qui causera de l'infection et beaucoup de vermines dans leur maison.* " Le sieur Achard a fini par enlever ses pigeons, et il promet de ne tenir que quelques chapons !

Une autre source de conflit a surgi : " *il a aussy (le sieur Achard), contre la destination faite de son logement, établi sa cuisine pendant tout l'hiver dans la chambre ayant vue sur la basse-cour et qui est au dessus de celle où couchent ordinairement le seigneur et sa dame. Ils y font filer au tour très souvent par leur servante et font un si grand bruit dès les cinq heures du matin qu'ils commencent leur ménage, remuent les meubles si rudement que le seigneur et son épouse qui n'ont pas toujours une santé bien établie en sont notablement incommodés et ne sauraient dans tous ces bruits reposer un peu le matin...* "

La demoiselle, malgré les prières des de Jouffrey de ne commencer que vers sept heures, n'a pas cessé de faire son ménage de très grand matin. Les locataires ont aussi posé une cloche contre le mur, avec une corde qui descend vers " *les grands degrés par où une quantité de gens qui vont chercher le sieur et demoiselle Achard, clochent incessamment ce qui incommode beaucoup ceux de la maison...* "

Les domestiques des Achard jettent les balayures sur la galerie, et la dame Achard " *continuant dans ses incommodités, fit un très grand bruit dans la chambre au dessus de celle du remontrant, le cinquième du mois dernier, et battit si rudement le plancher qu'elle fit tomber beaucoup de marrin et de poussière sur la table où il travaillait a ses affaires, et ne pouvant continuer son travail, il fit prier la demoiselle Achard par une de ses domestiques, de faire cesser ce bruit qui l'empêchait d'écrire. Elle reçu si mal ce compliment qu'elle dit hautement à cette domestique qu'elle me trouvait bien délicat et admirable de me plaindre du bruit qu'elle faisait, qu'elle en ferait bien d'avantage, que je n'avais aucun droit de me mêler de ce qu'elle faisait chez elle, et que j'aurais beaucoup à souffrir pendant les cinq années (de son bail). Elle me vint à la rencontre lorsque j'allais chez elle pour m'en plaindre et me dit les mêmes choses avec plus d'emportement, et fit si peu de cas de mes plaintes que je lui fit fort doucement de dessus les degrés - ne m'ayant pas donné dans sa colère le loisir d'entrer dans son appartement - et dès que je me fut retiré elle fit apporter des marteaux et autres instruments et continua plus rudement ses bruits en déclarant qu'elle me donnerait du divertissement, ce qu'elle continua depuis les neuf heures du matin jusqu'au soir. Des gentilshommes qui me firent l'honneur de me venir voir cette après dîner, ayant ouï avec étonnement ce grand bruit, continuant quoiqu'on l'eu fait prier par des personnes de la première qualité de ne pas me causer toutes ces incommodités...* "

La plaisanterie continue car il y a huit jours elle a fait " *fondre sa vaisselle d'étain à la porte des galetas qui ne sont fermés que par des planches, et risqué de brûler la maison et mettre le feu dans tout le quartier, et elle entrepris ensuite de faire battre sa vaisselle dans son appartement en déclarant qu'elle était chez elle et qu'elle ferait ce qu'elle voudrait.* " La dame répond toujours vertement, et le seigneur se plaignant encore de ce qu'un ouvrier qui travaillait dans la basse-cour incommodait des malades, elle admit tout de même de le mettre ailleurs.

Le seigneur de Jouffrey conclut sa requête en disant : " *il a bien voulu donner le loisir aū Sr. et demoiselle Achard de songer à toutes ces incommodités. Il avait cru quē le temps et les prières des personnes de qualité les obligeraient à un retour à l'honnêteté. La demoiselle y a si peu pensé...qu'elle a cherché avec soin des personnes et même quelques-unes de considération, pour leur faire un portrait injurieux sur la conduite du remontrant (de Jouffrey) et de la dame son épouse, laquelle a été toujours fort régulière et grâce à Dieu remplie d'honneur...* "

C'est le 14 juillet 1696 que le seigneur de Jouffrey envoie chez ses locataires le notaire royal pour intimer l'acte aux mariés Achard.

Par un autre acte, un an après, Claude de Jouffrey cède à maitre Claude Frays, conseiller du Roi et receveur au grenier à sel, les loyers pour quatre cent neuf livres, que doivent ses locataires, dame Angélique Le Gras, Jean Achard, et Hugues Mondon, tournoyeur , et c'est demoiselle Helene de l'Isle qui signe le document : *Delisle Achard.* On n'en saura pas plus sur la suite de la requête !

Pierre Coing-Boyat

Que devient le Klap'yote théâtre ?

Il est toujours un peu difficile (n'exagérons pas tout de même!) de parler de théâtre, au château de Bon Repos, car on passe très vite, avec ce sujet, dans les contrées de la "nostalgie", paysages intérieurs de souvenirs heureux mais un peu mélancoliques, images des spectacles passés qui flottent autour du château... les dernières en date: une troupe de comédiens qui arrive dans le clair-obscur du soir, une terre qui monte dans la nuit de juin... début et fin de *"la roulotte des espoirs"*. Nous avons bien aimé ce beau moment de théâtre!

Pendant cette saison 2000- 2001, le groupe des douze jeunes comédiens et comédiennes du Klap'yote Théâtre a continué son travail de formation de base en séance hebdomadaire.

Il a aussi participé à un spectacle de "danse théâtre" ayant pour thème l'histoire de Roméo et Juliette (d'après Shakespeare) à la salle du Jeu de Paume à Vizille, en janvier dernier, avec trois groupes de danse de la région: Pointillé et Sissone de Vizille, Arc en ciel de Saint Martin d'Hères.

Une expérience (réussie) inter-artistique et inter-communale. Notez le sur vos tablettes: ce spectacle sera redonné le **dimanche 1er juillet 2001, à 21 h,** toujours au jeu de Paume à Vizille.

Et puis, on ne peut pas vous donner des nouvelles du Klap'yote Théâtre sans vous dire qu'une de ses comédiennes, notre petite Magali, a donné naissance à un garçon prénommé Kaldé, du nom d'un personnage de "La roulotte des Espoirs": bel hommage au théâtre et félicitations!

François GIROUD

ASSEMBLEE GENERALE 2001

En raison des travaux de mise en sécurité, l'Assemblée Générale de notre Association ne pourra pas se dérouler au château cette année.

Il nous a donc semblé intéressant de nous "délocaliser" dans un autre lieu patrimonial de Jarrie: *le Clos Jouvin.*

L'assemblée générale se déroulera donc le Vendredi 11 mai 2001 à 20h30 dans la salle des mariages de la nouvelle Mairie de Jarrie .

Nous serons ensuite accueillis au rez-de-jardin du bâtiment dans le superbe Musée de la Chimie et terminerons la soirée autour du traditionnel pot de l'amitié.

Les albums des photos du spectacle de juin dernier *"la roulotte des espoirs"* seront également consultables.

Venez nombreux!

Visites et chantiers

Pendant toute la durée des travaux prévus de juin à octobre, le château ne pourra pas être ouvert aux visites.
Nous nous en excusons et vous donnons rendez-vous cette automne pour de nouvelles animations.

Des chantiers seront par contre organisés ponctuellement pendant le printemps si des nécessités liées au chantier de mise aux normes apparaissent. Si vous souhaitez y participer, contactez Pierre Coing-Boyat.

Cotisations: 80 francs pour les couples. 60 francs pour les individuels.
Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour 2001, vous pourrez le faire lors de l'Assemblée Générale ou en envoyant vos chèques à l'ordre de A.C.B.R. à Pierre COING-BOYAT, chemin de la Garoudière - 38560 - JARRIE (CCP Grenoble N° 1239 67 E)
Merci pour votre fidélité!

Bulletin édité par
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS
Foyer de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE
Association loi 1901
Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.